



Les assistants familiaux de l'Indre rassemblés pour une journée d'échange et de formation au service des enfants

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHÂTEAUROUX, LE 15 DÉCEMBRE 2025



Le vendredi 12 décembre 2025, le Département a accueilli la **journée annuelle de rassemblement des assistants familiaux**, un temps fort dédié à la formation et aux échanges professionnels. Organisée en présence de la direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de ses agents, cette rencontre souligne l'importance cruciale de l'accueil familial dans la politique départementale de protection de l'enfance.

« *Aujourd'hui, les assistants familiaux de l'Indre relèvent un double défi : accompagner des enfants aux besoins toujours plus complexes, tout en s'adaptant à un métier en profonde évolution. Leur mission ne se limite pas à protéger l'enfant, elle consiste à lui offrir un cadre stable, sécurisant et bienveillant où il peut grandir sereinement et trouver ses repères. Grâce à leur engagement au quotidien, ils donnent un visage humain à la protection de l'enfance, et incarnent la solidarité qui fait la force de notre département* », explique Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre.

Les **182 assistants familiaux** actuellement en activité accueillent **387 mineurs et jeunes majeurs** sur les **630 enfants** confiés à l'ASE. Ces chiffres rappellent que l'accueil familial reste le premier mode de prise en charge des enfants protégés sur le territoire.

Alors que **8 assistants familiaux** ont pris leur retraite en 2025 et que la moyenne d'âge de la profession s'élève à **55 ans**, la dynamique de renouvellement se poursuit : **16 assistants familiaux** ont été embauchés depuis le début de l'année, et **33 demandes de premier agrément** ont été déposées auprès de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) entre janvier et décembre 2025. À ce jour, **17 agréments** ont déjà été accordés.

Une journée pour partager et se former

Cette rencontre s'inscrit dans un contexte d'évolution du métier, marqué par le renforcement de la formation professionnelle qui passera **de 240 à 420 heures dès 2026**. À partir de cette date, le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) prendra en charge la formation, témoignant de la reconnaissance croissante de l'expertise éducative et sociale requise pour exercer ce rôle.

Au programme :

- **Matinée** : Formation sur les troubles de l'enfant confié, animée par l'organisme FORMA SANTE sous la forme d'un théâtre forum.
- **Après-midi** : Temps d'échanges entre le service de l'ASE et les assistants familiaux.

Cette journée est un moment attendu et essentiel où se croisent des parcours, se partagent des expériences, et se mesure l'impact concret des familles d'accueil dans le dispositif départemental. Elle rappelle que la protection de l'enfance n'est pas une politique abstraite, mais une responsabilité partagée, qui s'incarne au quotidien dans l'accompagnement de chaque enfant avec stabilité, sécurité et un accompagnement

individualise.

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



[Voir la version en ligne](#) • [Se désabonner](#)